

MAIRIE DE SOISY-BOUY

----- CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département : SEINE-ET-MARNE
Arrondissement : Provins
SOISY BOUY - Commune

Procès verbal

Le mercredi 23 septembre 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, convoquée le 16 septembre 2026, s'est réunie sous la présidence de Jean-Patrick SOTTIEZ.

Présents : Jean-Patrick SOTTIEZ, Vincent CHENAULT, Angélique BERARDO, Laurent JULES, Anne NORGUET, Gérard GAILLIARD, Pascal GUILVERT, Didier JEANNIN, David LAUMONNIER, Marcelline TIRACHE, Églantine VAUDO, Franck LECLERE, Grace NANOU, Célia MARTINEAU

Représentés : Marinda ROCQUE représentée par Églantine VAUDO

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2026

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie

Décision Modificative Budgétaire (DMB) budget assainissement

DMB budget communal

Règlement de location de la salle Germain Delor

Gratification des stagiaires

Affaires diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance,

1.Franck LECLERE est nommé secrétaire de séance.

2.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 juin 2026

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 17 juin 2026

3.Décision(s) prise(s) dans le cadre de la délégation consentie :

- Transformation ligne de trésorerie de 100 000€ en prêt à très court terme (3 ans).

DEMANDE D'AJOUT D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE ASSAINISSEMENT DE SOISY-BOUY 2025

- Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SOISY-BOUY 2025

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Délibérations du conseil :

Délibération de la décision modificative n°1 - SOISY BOUY 2026 (N° DE_040_2026)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
012 - 6413	Personnel non titulaire	0	30
002	Résultat de fonctionnement reporté	30	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		30	30
Investissement		Recettes	Dépenses
203 (041) - 0	Frais d'études, recherche, développement	98 992,30	0
2151 (041) - 0	Réseaux de voirie	0	22 334,56
1068 - 0	Excédents de fonctionnement capitalisés	-30	0
203 - 0	Frais d'études, recherche, développement	0	-30
2131 (041) - 0	Bâtiments publics	0	69 853,74
2184 (041) - 0	Matériel de bureau et mobilier	0	6 804
TOTAL INVESTISSEMENT		98 962,30	98 962,30
TOTAL		98 992,30	98 992,30

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SOISY BOUY 2025 (N° DE_041_2026)

Le Conseil Municipal

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
constatant que le compte financier unique fait apparaître un EXCÉDENT de 238 050,42
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	119 810,61
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 1068)	114 854,08
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	118 239,81
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	238 050,42
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	238 050,42
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Affectation obligatoire pour la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	55 943,97
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation en recettes de fonctionnement (RF 002)	182 106,45

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE ASSAINISSEMENT DE SOISY BOUY 2025 (N° DE_042_2026)

Le Conseil Municipal

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

constatant que le compte financier unique fait apparaître un excédent de 29864,38 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	33 075,79
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 1068)	41 407,85
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT	3 211,41
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	29 864,38
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	29 864,38
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Affectation obligatoire pour la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	29 864,38
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense d'investissement D 001	29 891,76

Délibération : adoptée

Délibération de la décision modificative n°2 - SERVICE ASSAINISSEMENT DE SOISY BOUY 2026 (N° DE_039_2026)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
70128	Autres taxes et redevances	-8 332,06	0

023	Virement à la section d'investissement	0	-8 332,06
TOTAL FONCTIONNEMENT		-8 332,06	-8 332,06
Investissement		Recettes	Dépenses
001 - 0	Solde d'exécution sect° d'investissement	0	-8 332,06
021 - 0	Virement de la section d'exploitation	-8 332,06	0
TOTAL INVESTISSEMENT		-8 332,06	-8 332,06
TOTAL		-16 664,12	-16 664,12

Délibération : adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Jean-Patrick SOTTIEZ
Président de séance



Franck LECLERE
Secrétaire de séance